



Conseil d'administration du 21 juin 2017

Membres en exercice : 51
Membres présents ou suppléés : 31
Membres ayant donné mandat : 2
Nombre de voix : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n°20170282

**CONVENTION DE GESTION DU BIEN UNESCO CAUSSES ET CEVENNES
BILAN DE LA CONVENTION 2016 ET APPROBATION DE L'ANNEXE 2017-2018**

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) s'est réuni le mercredi 21 juin 2017 à 09h30, au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC, en présence de :

Présents avec voix délibérative :

M. Lucien AFFORTIT, M. Robert AIGOIN, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Alain ARGILIER, M. Gilbert BAGNOL, M. Denis BERTRAND, Mme Jeannine BOURRELY, M. Roland CANAYER, M. Xavier CANELLAS représente M. René-Paul LOMI, Mme Antonia CARILLO, M. Kisito CENDRIER, M. Henri CLEMENT, M. Francis COURTES, Mme Brigitte DONNADIEU, Mme Monique DUPRE représente Mme Damienne VERGUIN, Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, M. Jean HANNART, M. Christian HUGUET, M. Alain JAFFARD, M. Jean-Pierre LAFONT, Mme Michèle MANOA, Mme Zoé MAHE représente Mme Annie VIU, Mme Réjane PINTARD représente M. François BOURNEAU, Mme Anne-Caroline PREVOT, M. Jean-Michel RIEUTOR représente Mme Lydia VAUTIER, Mme Line ROUSTAN, M. Daniel SEVEN, M. André THEROND, M. Yves VERILHAC, M. Georges ZINSSTAG.

Avant donné mandat :

Mme Marianne CARBONNIER-BURKARD a donné mandat à Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE,
Mme Catherine CIBIEN, présidente du conseil scientifique de l'EP PNC, a donné mandat à Mme Anne-Caroline PREVOT.

Vu le code de l'environnement et notamment son article R331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n° 2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Vu la convention signée en avril 2014 entre l'EP PNC et l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes,

Considérant la présentation du bilan de la convention 2016 et du projet d'annexe 2017-2018 à la convention, réalisée en séance,

Considérant qu'il est nécessaire de valider l'annexe 2017-2018 à la convention pré citée,

Sur proposition de la directrice,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve l'annexe 2017-2018 de la convention d'objectif pour le Bien Causses et Cévennes – patrimoine mondial de l'UNESCO, telle qu'annexée à la présente délibération.

La directrice,

Anne LEGILE

Le président du conseil d'administration,

Henri COUDERC



BILAN DE LA CONVENTION 2016

1. Contribution générale à la gestion du Bien :

- Contribution à l'élaboration du plan de gestion : l'établissement public du parc national a participé à toutes les réunions de préparation du plan de gestion 2015-2021, ainsi que du plan d'action 2015-2021, à travers plusieurs chargés de mission (agropastoralisme, valorisation du patrimoine, architecture / paysage, communication / tourisme, délégué territorial).

2. Protection et développement de l'agropastoralisme :

- Logement des bergers :
L'EP PNC a lancé la construction de 5 logements pour les bergers des troupeaux transhumants, à proximité immédiate de leur territoire d'estive :
 - ▲ La construction de 4 logements a démarré en 2016, et les travaux seront terminés pour le début de la saison d'estive 2017 (Finiels, Mijavols, Massevaques, Sommet Aigoual),
 - ▲ La cinquième cabane sera opérationnelle en mai 2018 (Mas Camargue),
 - ▲ Budget total de l'opération : 665 000 €.
- Projet Life Mil'ouv sur les pratiques pastorales et la biodiversité
Ce projet, porté par le CEN-LR, visait à faire évoluer les pratiques agro-pastorales dans le but de promouvoir la double exigence économique et écologique, conciliant production et bon état de conservation des habitats.
Les actions suivantes ont été réalisées en 2016 :
 - ▲ Diagnostic écologique et pastoral de 40 exploitations agricoles sur le territoire de l'EP PNC,
 - ▲ Visites de suivis et appui aux éleveurs dans le cadre de la gestion pastorale,
 - ▲ Ateliers techniques entre éleveurs et techniciens.
- Réalisation d'une étude architecturale pour la construction d'une bergerie expérimentale au col de Perjuret.
Cette étude a été réalisée par l'école des Mines d'Alès, et encadrée par une architecte de l'établissement public. L'objectif de ce travail était de concevoir une bergerie en bois en prenant en compte plusieurs critères : bois local, intégration paysagère poussée, fonctionnalité, réversibilité, durabilité, énergie grise, confort thermique et hydro, ventilation naturelle, et coût. L'étude a été réalisée et présentée au territoire ; le projet est en attente de validation par l'exploitant agricole pour sa mise en œuvre.
- Accompagnement de plusieurs projets de restauration pastorale :
 - Sectionnaux de Montbrun, 200 ha au total concernés, pilotage du projet par la chambre d'agriculture de la Lozère, en partenariat avec la commune. Le Parc national a soutenu le projet dans sa phase étude et cofinancé un diagnostic pastoral global sur le périmètre du projet,
 - Plaine du Tarn : réouverture de plus de 20 ha d'accrus naturels forestiers avec convention de pâturage pour des éleveurs ovins transhumants. La réalisation de ce projet a été l'occasion de mettre en œuvre un dispositif pilote de gestion d'un chantier forestier en période estivale sur un site touristique fréquenté. Le pilotage a été assuré en direct par l'établissement public,
 - Poursuite du projet de réouverture de milieux sur le site des Cheyrouses (Sauveterre, commune d'Ispagnac), qui s'étend sur plus de 200 ha,

- Bilan actions agriculture biologique :
Une étude-action a été réalisée en 2014, aboutissant à la mise en place d'un plan d'action pour développer l'Agriculture Biologique sur le territoire, avec les Chambres d'Agriculture 48 et 30, le CIVAM Bio 30, Lozère Bio et Sud et Bio,
A la suite de l'embauche d'un animateur autour de l'AB à l'EP PNC, 4 journées techniques ont été organisées avec des agriculteurs, dont une avec des élus et le grand public,
Un premier travail autour des filières châtaigne et fourrage en AB a été lancé.
Deux expérimentations/adaptations de pratiques alternatives au désherbage chimique adaptées au territoire. (pour les cultures d'oignons doux, et la vigne) ont été réalisées.
Prise en charge de la 1^{ère} année de certification AB pour les agriculteurs, financée par l'EP PNC.

3. Protection et mise en valeur du patrimoine bâti :

- Le dossier sur le développement des filières lauze et pierre sèche (LAUBAMAC), déposé auprès du CGET, dans le cadre de la convention Massif Central, a été retenu, avec une enveloppe de 0.5 M^e € de crédits FNADT.
Il comporte les actions suivantes :
 - ⤴ Formation / qualification des artisans (CQP lauze)
 - ⤴ Soutien au développement du marché et travail sur la réglementation
 - ⤴ Recherche et développement : expérimentation, thèse, travail sur les micros carrières, usages contemporains
 - ⤴ Communication et sensibilisation (colloque national, pierres clavées, calades).
- Appui à la consolidation des associations de professionnels de la lauze calcaire (ALC) et pierre sèche (ABPS), particulièrement sur le site de l'école nationale de la pierre sèche.
- Mission d'inventaire du patrimoine bâti en cœur de parc national. En cohérence avec les campagnes d'inventaire menées par l'EICC sur les éléments du patrimoine bâti listés dans le dossier de candidature du Bien inscrit (stages EICC en 2014-2015), l'EP PNC a complété l'inventaire par des éléments bâtis situés en cœur de parc, n'ayant pas été identifiés dans le dossier de candidature.
- Mutualisation des données liées à l'inventaire du patrimoine bâti agropastoral : mise en place d'une base de données commune (EICC et EP PNC), compatible avec les bases de données nationales GERTRUDE/RENABLE.
- Inventaire du patrimoine culturel immatériel agropastoral. L'EP PNC mène une mission d'inventaire des travaux relatifs au patrimoine immatériel lié à l'agropastoralisme. Amorcée en 2016, cette action se poursuit en 2017 par l'embauche d'une personne pendant 6 mois, autour de la définition des problématiques possibles de recherche. La mission est encadrée par un comité de pilotage réunissant EICC et EP PNC, ainsi que des membres de leurs CS respectifs. Cette action s'inscrit en cohérence avec le travail de recherche appliquée (Thèse CIFRE) mené par l'EICC sur l'interprétation des paysages culturels de l'agropastoralisme.
- Archéologie : analyse sanitaire de 40 mégalithes sur le territoire du PNC, en partenariat avec le service régional archéologique de la DRAC Occitanie.

4. Patrimoine naturel en lien avec agropastoralisme :

- Programme d'équarrissage naturel : les vautours sont partie intégrante des éléments du patrimoine naturel dépendant du maintien des activités agro-pastorales. Afin d'assurer la conservation des populations de vautours sur les Causses, l'EP PNC contribue à répondre aux sollicitations des éleveurs désirant installer des placettes d'équarrissages naturels, bénéficiant ainsi des services écosystémiques offerts gratuitement par les vautours. Chaque demande de nouvelle installation de placette fait l'objet d'une expertise technique avant validation par le comité interdépartemental « vautours-élevages ». Par ailleurs, l'EP PNC organisera cet automne un séminaire technique centré sur les interactions « vautours-élevage » dans le cadre du programme européen Life Gypconnect.
- Inventaire sur les coléoptères coprophages et étude sur les interactions « pressions pastorales » et « structuration des communautés de bousiers ». En collaboration avec l'UMR CEFE, l'EP PNC réalise une synthèse des inventaires réalisés sur le territoire concernant les coléoptères coprophages, groupes d'espèces étroitement liées aux usages agro-pastoraux. L'EP PNC collabore aussi à un travail de thèse afin de mieux comprendre l'influence des variations de pression pastorale sur la structure des communautés des coléoptères coprophages et son importance pour le recyclage de la matière organique dans le sol. Cette étude se déroule en 2017 sur deux exploitations en ovin-viande du Causse Méjean.
- Restauration d'éléments du patrimoine culturel et naturel : restauration d'une lavogne au Creux du Sahut, sur la commune de Meyrueis, pour un budget de 21.000 €, pour permettre à la fois un point d'eau pour la faune locale et pour le troupeau ovin de l'exploitant agricole.

5. Mise en découverte du Bien

◦ Interventions en milieu scolaire

Dans le cadre du programme d'EDD mis en œuvre par l'EP PNC, la politique d'accueil de classes et le développement de projets éducatifs en lien avec la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager sont poursuivis. Les thématiques agropastorales (patrimoine bâti, vautours, agro-pastoralisme, lectures de paysages, laine, ...) sont très présentes dans les interventions en milieu scolaire. Sur les années 2015-2016 : 38 classes ont été accueillies, représentant 28 écoles, et 585 élèves de primaires et maternelles.

Sur la période 2016-17 : 57 classes, 32 écoles, 971 élèves de primaires et maternelles, soit environ 20 % des élèves scolarisés sur le territoire du PNC, cœur et aire d'adhésion.

◦ création d'une exposition « des paysages et des hommes »

Dans le cadre de l'édition 2016 du festival nature sur le thème « des paysages et des hommes », création d'une exposition temporaire itinérante grand-public composée de 14 panneaux, de tablettes médias et de tables d'expression.

Cette exposition a été construite avec l'EICC. Elle est complémentaire de celle préparée par l'Entente sur l'Observatoire Photographique des Paysages. Le contenu de cette exposition présente les grandes entités paysagères du territoire Parc national des Cévennes, ainsi que les dynamiques naturelles et humaines qui agissent sur leur évolution dans le temps.

◦ programme d'animations du Festival Nature

La thématique 2016, « des paysages et des hommes » s'inscrivait complètement dans la valorisation et l'animation du Bien Causses et Cévennes.

Ces animations ont consisté notamment en des lectures de paysages, des rencontres d'acteurs de la « construction des paysages » (éleveurs, artisans pierre sèche, exploitants de cultures en terrasses...), ou des événements plus spécifiques soutenus et valorisés par le Festival nature : carto-parties pour un inventaire participatif des attributs du Bien, transhumances et rencontres de bergers, journée de la laine.

- mise en place et animation de lieux d'interprétation :
 - Des « rendez-vous du Parc » hebdomadaires ont été mis en place en juillet et août sur les sentiers d'interprétation du Villaret sur le Causse Méjean, de Mas Camargue sur le Mont Lozère ou de Barre des Cévennes dans la vallée française en lien avec les thématiques liées à l'agropastoralisme (habitat, paysages, agriculture, milieux naturels..).
 - Le sentier d'interprétation de la Pelouse à Finiels a été rénové. Il porte en grande partie sur des thématiques agropastorales.
 - Intégration d'une approche sur les paysages de l'agropastoralisme dans les dispositifs d'interprétation plus larges en projet :
 - Groupe de travail sur la maison du Mont Lozère et le musée avec une thématique dominante affirmée sur l'agropastoralisme et les paysages,
 - Exposition permanente à La Serreyrède conçue et mise en place au printemps 2016
 - Maison du tourisme et du PNC à Florac, réflexion sur l'exposition permanente en lien avec la communauté de communes, l'OTI, l'EICC, et le Grand site.
- Tourisme :
 - Développement de la marque Esprit Parc National et démarche CETD : marquage EPN et certification CETD. Sur l'année 2016, 33 prestataires ont été marqués EPN et 8 engagés dans la CETD.
 - Programme de formation des acteurs écotouristiques : avec mise en valeur des patrimoines,
 - Conventionnement avec les offices du tourisme du territoire pour mettre en avant la destination Parc national, la randonnée et les éléments du patrimoine naturel, culturel et paysager,
 - Développement et promotion d'une offre nature / découverte en inter parcs PNRGC et PNC : OCCITANIE, 8 séjours sur territoire PNC nature / patrimoine / paysages, ciel étoilé, randonnée,
 - Travail sur les sentiers de randonnée : programme de requalification des sentiers de randonnée, en lien avec les départements et les communautés de communes, intégrant une forte valorisation des éléments culturels, paysagers et naturels du Bien Causses et Cévennes, et promotion via la plateforme destination Parc national.

PROGRAMME D' ACTIONS

2017-2018

1 Contribution générale à la gestion du Bien

- Contribution à l'élaboration du plan de gestion
 - Le Parc national participe aux groupes de travail mis en place par l'EICC (agropastoralisme, valorisation du patrimoine, architecture / paysage, communication / tourisme, plan d'action).

2 Protection et développement de l'agropastoralisme

- Suivi des pratiques :
 - Poursuite du travail sur les pratiques pastorales initié dans le cadre du Life Mil'Ouv, avec la préparation d'un programme d'actions sur la valorisation des ressources pastorales,
 - Participation aux Rencontres internationales de l'agro-sylvo-pastoralisme, organisée par l'EICC et l'IAMM et surtout MILOUV (CEN et IDELE),
 - Mise en place d'un plan Estives : suivi renforcé des groupements pastoraux, mise à disposition des cabanes et gestion du foncier avec les groupements, visites annuelles des groupements (commune, COPAGE/Chambre, EP PNC), finalisation du 5^{ème} logement de bergers (Mas Camargue), opérationnel pour le printemps 2018,
 - Participation à la publication d'une revue sur le pastoralisme, dans le cadre de la fin du programme Life Mil'Ouv,
 - Etablissement de référentiels technico-économiques dans le but d'avoir une vision globale des intérêts d'une agriculture agro-écologique et du pastoralisme, dans une approche qui soit à la fois techniquement pertinente et économiquement rentable,
 - Mise en œuvre du PAEC 2017 en cœur de Parc : prairies naturelles de fauche et pastoralisme.
- Agriculture Bio : perspectives
 - Mobilisation de ressources humaines spécifiques (chargé de mission bio) pour poursuivre la mise en œuvre des actions de promotion de l'agriculture bio sur le territoire,
 - Mettre en place un réseau d'échanges entre agriculteurs autour des pratiques Bio. Développer l'offre de formation et les expérimentations pour adapter les pratiques au territoire.
- Réouvertures de milieu / expérimentation :
 - Appui aux projets de restauration pastorale qui pourraient être initiés sur le territoire (ex : sectionnaux du Valdonnez -plusieurs centaines d'ha en cœur). L'EP PNC soutient ces projets soit par le biais d'études techniques, foncières, écologiques et pastorales, soit par des financements, ou encore en assurant la maîtrise d'ouvrage sur ses propriétés (estives du Mont Lozère),
 - Sylvopastoralisme : acquisitions de références et adaptation au territoire ; identification et accompagnement des pratiques existantes en vue d'un renforcement (Causse Méjean, Mont Lozère),

- Laine :
 - Poursuite de l'action visant à redynamiser la filière en accompagnement de nouvelles dynamiques (ex : éleveurs du Causse Méjean).
- Marque EPN :
 - Poursuite du déploiement de la marque Esprit Parc national, à travers un règlement à venir, pour la production de viande, et également en réflexion un règlement sur les produits laitiers.
 - Accompagnement du marquage des producteurs pour les différents règlements mis en place (miel, confitures, jus...).
- Urbanisme :
 - Poursuite de la prise en compte des enjeux pastoraux dans les documents d'urbanisme et de l'accompagnement du Pacte Pastoral mené par la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires (Gard).

3 Protection et mise en valeur du patrimoine bâti et immatériel :

- Laubamac :

Mise en œuvre du programme d'actions sur les filières lauzes et pierre sèche :

 - Réalisation de l'étude de marché sur filières pierres (2017),
 - Etude sur les usages contemporains avec un ouvrage, grand public ou technique, à la clé en 2018,
 - Préparation du colloque "1ères rencontres nationales de la lauze et de la pierre sèche".

Plus globalement, appui à la consolidation des associations de professionnels existantes de la lauze schiste (ASL) et calcaire (ALC) et de la pierre sèche (ABPS) particulièrement sur le site de l'école national de la pierre sèche, et à créer autour des artisans lauziers et bâtisseurs du massif central, que ce soit à partir des derniers lieux de production de lauzes, du milieu interprofessionnel des couvreurs ou dans les territoires où les bâtisseurs ont besoin de soutien.
- Evolution de l'architecture en cœur : mise en œuvre d'un groupe de travail 2017-2018 dans le but de faire évoluer les règles architecturales en cœur en cohérence avec les engagements de l'Etat en matière de transition énergétique ;
- Suivi et accompagnement des activités en cœur :

Au titre du suivi des activités en cœur du parc national, plus de 300 autorisations sont établies tous les ans, dont une bonne partie liée aux activités agricoles, à l'architecture, aux réseaux, aux travaux forestiers.

La maîtrise de l'impact de ces activités, sur les paysages, sur le patrimoine culturel ou naturel, est un enjeu majeur pour le territoire du Parc et du Bien, dans un souci permanent de concilier ces exigences de protection avec une faisabilité économique et technique des activités.

- **Paysages :**

En complément de l'observatoire photographique des paysages, mis en place par l'EICC, l'EP PNC a entrepris de sélectionner des points de vue sur les territoires et les thématiques clés pour le PNC, et de mettre en œuvre une campagne propre. Ce travail va se faire en totale coordination (technique et calendrier) avec l'EICC.

- **Patrimoine immatériel :**

Le travail de pré-inventaire sur le patrimoine agropastoral immatériel sera poursuivi dans le cadre d'un dossier déposé en partenariat avec l'EICC, via l'appel à projet européen INTERREG /SUDOE.

Ce programme pourrait associer une dizaine de partenaires français, espagnols et portugais, visant un partage d'expérience et la définition de projets pour une meilleure connaissance et valorisation des paysages agropastoraux méditerranéens. Si le projet est retenu, l'année 2017 sera essentiellement consacrée à la définition des fiches action et à la préparation des phases opérationnelles envisagées sur 2018-2019.

4 Mise en découverte du Bien

- **Interventions en milieu scolaire**

Dans le cadre de son programme d'EEDD, l'EP PNC développe chaque année des projets dans les établissements scolaires dont certains sont directement reliés aux enjeux de conservation et de valorisation du Bien Causses et Cévennes et sont développés avec l'Entente (Patrimoine bâti, Vautours, agro-pastoralisme, lectures de paysages...). Il veillera, dans le cadre de son travail de coordination de l'EEDD sur son territoire, à proposer des projets portant spécifiquement sur les enjeux de ce Bien.

Pour les années 2017—2018, l'offre éducative de l'EP PNC devrait cibler, pour partie, les thématiques suivantes : Atlas de la Biodiversité Communale et Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

- **Programme d'animations hors temps scolaires**

Une coordination annuelle entre les différents projets de visites de ferme sera mise en place entre l'EP PNC et l'EICC.

- **Expositions : réflexion sur la création d'une exposition en lien avec le dépôt de la candidature au label de réserve internationale de ciel étoilé (RICE, dépôt de candidature en mai 2017).**

- **Mise en place et animation de lieux d'interprétation :**

- Des rendez-vous du Parc hebdomadaires en juillet et août sur les sentiers d'interprétation du Villaret sur le Causse Méjean, de Mas Camargue sur le Mont Lozère ou de Barre des Cévennes dans la vallée française en lien avec les thématiques liées à l'agropastoralisme (habitat, paysages, agriculture, milieux naturels..),

- Sentiers d'interprétation : 2017-2018 : mise en place de plusieurs sentiers dans le cadre des pôles de pleine nature Aigoual et mont Lozère,

- 2017-2018 : Réflexion sur la nouvelle maison du Mont Lozère en intégrant un lieu d'exposition permanent : la thématique agropastorale. L'EICC sera étroitement associée au pilotage du projet scientifique et culturel,

- Maison du tourisme et du PNC à Florac Trois Rivières : ouverture fin 2018, exposition permanente sur le territoire et les missions du PNC, avec vitrine des acteurs du territoire : EICC, Grand site,

- Création d'un sentier des fosses à loup à Barre des Cévennes, piloté par la communauté de communes avec l'appui technique de l'EP PNC.
- **Tourisme :**
 - Développement de la marque EPN et certification CETD : pour les années 2017-2018, le développement de la marque se fera notamment en direction des séjours proposés par des agences de voyages, des restaurants, et des visites de sites (musées, jardins...). Pour la certification CETD, le développement sera en direction des agences de voyage, en particulier.
 - Programme de formation des acteurs écotouristiques : avec mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager de l'agro-pastoralisme
 - Conventionnement avec les OT du territoire pour la promotion de la destination Parc national des Cévennes, permettant notamment de bénéficier du programme de formation proposé par l'EP PNC, comprenant un large choix de journées de découverte et de sensibilisation au patrimoine naturel, culturel et paysager.
 - Développement et promotion d'une offre nature / découverte en inter parcs régionaux et nationaux à l'échelle de la région OCCITANIE. L'offre développée par le CRT Occitanie cible des séjours nature dans les parcs régionaux et nationaux de la région. L'EP PNC est fortement associé à ce projet qui comprendra à terme 8 séjours sur territoire PNC, permettant la découverte de nombreux sites naturels, culturels et paysagers du territoire, avec une forte dominante pour les activités de randonnée.
 - Travail sur les sentiers de randonnée : programme de requalification des sentiers de randonnée, en lien avec les départements et les communautés de communes, intégrant une forte valorisation des éléments culturels, paysagers et naturels du bien CC, et promotion via la plateforme internet « destination Parc national ».
- **Communication :**

Un des objectifs de cette convention est aussi d'améliorer la coordination des actions de communication entre l'EICC et l'EP PNC, via la réalisation d'actions communes :

- Dossier de presse commun pour valoriser le territoire à échéance de l'année 2017, ou 2018,
- Mise en place d'un accueil presse commun Unesco / PNC en 2017 ou en 2018.